



Divorce à distance ,quelles solutions?

Par **spad666**, le **25/04/2008** à **17:09**

bonjour à tous

je me pose la question de savoir s'il est possible de divorcer à distance;
ou plus généralement de savoir, vus mes faibles moyens ,de savoir comment divorcer à moindre frais.

ma femme et moi sommes d'accord sur le principe et n'avons pas de points de conflits concernant des biens ou autres.

le problème est que je suis parti vivre à l'autre bout de la France, et je voulais savoir comment pouvoir divorcer en limitant au maximum mes déplacements et autres frais.

autre question: pouvons nous prendre un avocat commun sans que je me déplace?

bref, c'est un peu le flou pour moi.

j'ai réussi à rester en bons termes avec ma femme , nous aimerions toutefois que notre situation soit officialisée.

d'avance merci à tous ceux qui prêteront attention à mes questions ou qui auront des conseils à me donner.

Par **jeetendra**, le **25/04/2008** à **18:06**

bonsoir, si vous êtes tous les deux d'accord pour divorcer et surtout sur les conséquences du divorce, il y a le divorce par consentement mutuel, vous pouvez avoir un avocat commun, par contre votre présence et celle de votre épouse sera indispensable lors de l'audience de validation de la convention de divorce, cordialement

Par **spad666**, le **25/04/2008** à **18:26**

merci pour cette reponse aussi rapide

si j'ai bien compris,je n'aurai à me deplacer seulement une fois pour "l'audience finale" sans avoir à rencontrer notre avocat commun au préalable?

dernière petite question:combien de temps peut généralement prendre une telle procedure?
toutes mes excuses si je n'emploie le vocabulaire approprié

encore merci

Par **jeetendra**, le **25/04/2008** à **18:39**

rebonsoir l'avocat commun vous le verrez au début de la procédure pour finaliser les modalités du divorce puisqu'il doit déposer une requête en divorce, après en fonction de l'évolution de la procédure vous verrez avec lui pour les rdv, cordialement

Par **spad666**, le **25/04/2008** à **18:44**

il semble donc que je risque de me deplacer plusieurs fois.

merci à vous pour ces precieux conseils

bon week end